



## Universitätsbibliothek Paderborn

### **Exercices De Pieté Pour Tous Les Dimanches Et Les Fêtes Mobiles De l'Annee**

Contenant ce qu'il y a de plus instructif, & de plus interessant dans ces  
jours-là ; aec des Reflexions sur l'Epître, une Meditation sur l'Evangile de  
la Messe; & quelques Pratiques de pieté propres à toute forte de  
personnes

Depuis le Dimanche de la Resurrection de Nôtre-Seigneur, jusqu'a  
l'Octave de la Fête-Dieu

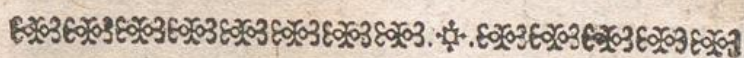
**Croiset, Jean**

**Lyon, 1725**

L'Histoire de l'Office de ce jour.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52042](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52042)





## LES ROGATIONS.

**L** Estrois jours qui suivent le cinquième Dimanche d'après Pâques, & qui precedent immédiatement la fête de l'Ascension, sont consacrez par l'Eglise à des prieres publiques & solennelles, accompagnées de jeûnes ou d'abstinences, & de Processions, pour demander à Dieu qu'il daigne benir les biens de la terre, & pourvoir à tous nos besoins.

Saint Mamert Evêque de Vienne en Dauphiné, établit ces prieres publiques dans son Diocese l'an 470. Voici ce qui en fut l'occasion.

Depuis que les Bourguignons s'étoient rendus les Maîtres de cette partie de la Gaule Viennoise, que nous appellons aujourd'hui le Dauphiné & la Savoye, il ne s'étoit point passé d'année, ni de saison dans l'année, où le pais n'eût été affligé de quelque nouveau fleau, & la désolation étoit generale. Les tremblemens de terre y étoient très-frequens; & les édifices les plus solides ne pouvoient resister à de si rudes secouffes. Les bêtes



sauvages désoloient toute la Campagne. Une infinité de loups enragez entroient jusques dans les Villes & dans les maisons en plein jour, & devoroient tous ceux qu'ils rencontroient; chaque jour, disent les Historiens, sembloit produire quelque nouvel indice de la colere Divine. Les incendies étoient fort frequens, peu de Semaine où quelque maison ne fût consumée par le feu à Vienne. La nuit de Pâque de l'an 470. pendant que toute le peuple étoit assemblé dans la grande Eglise; avec son Evêque saint Mamert, pour la celebration des saints Mysteres, le feu prit à la Maison de Ville, qui étoit un édifice magnifique, & fort élevé sur une éminence qui dominoit toute la Ville. Chacun craignant pour sa maison, l'allarme fut universelle. Tout le monde sortit de l'Eglise; le service Divin fut interrompu. Le S. Evêque demeura seul devant l'Autel, où prosterné & fondant en larmes, il supplia ardemment le Seigneur de délivrer son peuple de tant de fleaux; & pour appaiser la colere de Dieu, il fit vœu d'établir tous les ans des Rogations, ou Prieres publiques, & des Processions dans son Diocese. Sur l'heure même cet embrasement cessa tout d'un coup,



lorsqu'il sembloit aller consumer toute la Ville. La joie que cet événement merveilleux causa dans les esprits, fit revenir tout le monde à l'Eglise. Saint Mamert, après avoir achevé les saints Mysteres, & rendu publiquement de très humbles actions de graces à Dieu pour une faveur si visible, déclara à son peuple le vœu qu'il avoit fait, & les exhorta à joindre la penitence à la priere. Tout le monde applaudit aux moyens qu'avoit pris le saint Evêque pour apaiser la colere de Dieu, & on ne douta point que ce ne fût aux prieres & au vœu du saint Prélat qu'on dût la miraculeuse & subite extinction de l'incendie. Le saint Evêque en ayant conféré avec son Clergé, il fixa ces Rogations aux trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension, & ordonna que ces trois jours seroient trois jours de jeûne. Cette fête de penitence se fit pour la premiere fois avec beaucoup d'apareil, & encore plus de dévotion. Saint Mamert voulant ménager la foiblesse de ceux qui n'auroient pû supporter la fatigue d'une trop longue marche, à jeun, se contenta de marquer pour la Station, ou le terme de la premiere Procession, une Eglise de dehors qui n'étoit pas éloignée des murailles



de la Ville. Tout le monde s'y trouva, & la multitude y fit paroître une si édifiante devotion, un cœur si contrit & si humilié, & une ferveur si generale, que le terme de la premiere Procession ayant paru trop court, on demanda que la Station des Processions qu'on devoit faire les jours suivans, fût plus éloignée.

Il parût bien dès la premiere fois combien Dieu agréoit la devotion, & la penitence du peuple de Vienne. On ne sentit plus de tremblement de terre, on ne vit plus paroître de loups, la Campagne ne fut plus désolée; & l'on ne se plaignit plus de l'intemperie de l'air, ni du dérangement des saisons.

Cette pieuse institution étoit trop interessante, pour être renfermée dans la Ville, ou le seul Diocese de Vienne; la plûpart des Eglises des Gaules voulurent imiter un exemple si saint. Les Rogations devinrent une fête d'obligation presque dans tous les Dioceses, afin que ce qui avoit servi de remede, fût un preservatif pour l'avenir. Les Evêques considerant la sagesse de l'institution des Rogations faite par saint Mamert, ne crurent pas pouvoir rien faire de mieux que de s'y conformer pour le tems, pour



les prieres, & pour tout le reste. Le Concile d'Orleans tenu l'an 511. ordonna que les Rogations s'observeroient par toute la France dans le même tems, & de la même maniere qu'elles se faisoient à Vienne. Cet usage passa en Espagne vers le commencement du septième siècle; mais il ne devint d'obligation, & d'Office pour toute l'Eglise Latine, qu'après que le Pape en eut fait une loi de discipline Ecclesiastique, qui est aujourd'hui en usage par tout. Ce fut le Pape Leon III. qui établit à Rome, & par tout ailleurs les Rogations sur la fin du huitième siècle, sans obliger les fidèles au jeûne, parce que c'est durant le tems Paschal qu'elles se font. Charlemagne, & Charles le Chauve, ont fait des loix pour l'observation des Rogations, & des défenses de travailler en ces jours; ce qui a été long-tems observé dans l'Eglise Gallicane. Le jeûne qui s'observoit d'abord fort regulierement, a été changé depuis en simple abstinence, par consideration pour le tems Paschal, qui est un tems de joye; mais la pratique constante dans toute l'Eglise Catholique, pour l'observance des Rogations, a toujors été d'accompagner ces prieres publiques d'un esprit



de pénitence, & de componction, & de se servir des Litanies pour demander à Dieu sous l'invocation de ses Saints, & par leurs intercessions la remission de ses pechez, les secours nécessaires tant spirituels que corporels, la paix de l'Eglise & de l'Etat, la conservation des biens de la terre; & l'éloignement de tout ce qui peut nous nuire, ou nous troubler. C'est là la fin que l'Eglise se propose dans ces supplications publiques.

Sidoine Apollinaire dit qu'avant S. Mamert, on ne laissoit pas de celebrer une espece de Rogations ou Prieres publiques & des Processions; mais qu'elles se faisoient avec peu d'ordre, & avec encore moins de devotion: *Vaga, tepentes, infrequentesque supplicationes.* Mais que S. Mamert en avoit institué d'autres bien plus ferventes, avec plus d'ordre & de discipline, & dans un tems déterminé. On voit dans l'histoire de la vie de S. Germain Evêque de Paris, écrite par Fortunat, qu'on appelloit ces supplications ou Prieres publiques, les Litanies: *Dum tempore Litaniarum. . . . ad Missam cum populo progreditur in Processu.* C'est-à-dire, que dans le sixième siècle, les Rogations se celebrent com-



me aujourd'hui. On disoit la Messe qu'on appelloit des Rogations, on y faisoit la Procession, on y chantoit les Litanies. Ce mot Litanie est un nom qui vient du Grec, qui signifie priere publique. C'est une formule de Priere laconique, & concise qu'on chante à l'honneur des Saints, dont elle contient certains éloges ou attributs, à la fin de chacun desquels on leur fait une invocation en mêmes termes, qui sert comme de refrain. Les Litanies des Saints, ou de la sainte Vierge, qu'on chante aux Processions, ont pour réponse cette courte priere : *Priez pour nous* ; & en celles qui regardent les personnes de la Sainte Trinité, on dit : *ayez pitié de nous*. Elles commencent toutes par ces deux mots Grecs : *Kyrie eleison*, Seigneur, ayez pitié de nous. On trouve même dans un ancien Rituel Romain, qu'on chantoit quelquefois des Litanies où l'on ne disoit que *Kyrie eleison*, qu'on repetoit jusqu'à cent fois, & autant de fois *Christe eleison*. *Dicunt centies Kyrie eleison, centies Christe eleison*. On appelle les grandes Litanies celles de la fête de saint Marc, instituées par le Pape saint Grégoire, l'an 590. dans lesquelles après l'invocation de la misericorde Divine



on invoque les Saints, & on demande leur intercession auprès de Dieu, & leurs prieres. De sorte que depuis le cinquième siecle & même devant, le nom de Litanies a été donné aux prieres que l'on recitoit déjà dans les Processions, dans lesquelles on s'adressoit à Dieu pour lui demander nos besoins, & aux Saints pour les prier d'interceder pour nous auprès du Pere des misericordes.

La Procession d'une Eglise en une autre en chantant les Litanies, est un des devoirs des Rogations. Dans cette ceremonie Ecclesiastique le peuple suivant le Clergé, joint ses prieres à celles des Ministres du Seigneur pour implorer sa misericorde. L'origine des Processions est fort ancien. Elles ont été en usage dans l'Eglise, d'abord après les persecutions; & rien n'en a pû depuis interrompre la pieuse pratique. Saint Jean Chrysostome, qui vivoit dans le quatrième siecle, faisoit faire des Processions à son peuple de Constantinople, dans lesquelles on portoit la Croix avec des flambeaux allumez, & l'on chantoit des prieres, pour demander à Dieu la conversion des Heretiques, & les secours du Ciel dans les necessitez publiques. On lit à peu près la même chose



dans la vie de saint Porphyre Evêque de Gaze en Palestine mort vers l'an 425. la Croix precedoit le Clergé, qui alloit deux à deux, tout le peuple suivoit chantant des Pseaumes. Saint Ambroise parle des Processions qu'on étoit en usage de faire à Milan pour implorer la miséricorde de Dieu. Celle qui se fit à Milan sous ce saint Prelat pour transporter les Reliques de saint Gervais & de saint Protas, est une des plus celebres. Saint Ambroise & saint Augustin, rapportent l'insigne miracle dont ils furent témoins dans la personne d'un aveugle qui recouvra la vuë durant la Procession, par l'attouchement des Reliques. Et le venerable Bede dans la vie de saint Curbert parlant de la Procession des Rogations, fait mention des Reliques qu'on y portoit, comme d'un usage établi dans toute l'Eglise. Lanfranc parle des Litanies, de la Croix, de l'Eau benite, du Livre des Evangiles, & des Reliques qu'on portoit à ces Processions des Rogations, & à celles qu'on faisoit dans le tems des calamitez publiques. Les Processions les plus solempnelles sont celles du très-saint Sacrement, celles des Rogations, de la Purification, & des Rameaux, & celles qu'on fait en France le jour de



l'Assomption de la sainte Vierge pour le vœu du Roi ; celles qu'on fait extraordinairement pour le Jubilé , & celles qu'on fait pour appaiser la colere de Dieu dans les calamitez publiques. Les Processions sont plus fréquentes dans le tems Paschal , parce qu'on a besoin de demander à Dieu sa benediction sur les biens de la terre qui courent alors de plus grands risques. C'est de là qu'est venuë cette religieuse pratique des gens de la Campagne de faire dans cette Saison de si fréquentes Processions.

De tout ce qu'on vient de dire au sujet des Rogations, des prieres publiques, des saintes Reliques qu'on porte aux Processions , & de toutes les autres pratiques de Religion presque aussi anciennes que l'Eglise : que de reflexions à faire pour les Heretiques , dont les Sectes si contraires à cet esprit primitif du Christianisme , osent encore condamner des usages nez , pour ainsi dire, avec l'Eglise , & autorisez par la pratique de tous les Saints dans tous les tems.

Quoique les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension soient trois jours de Rogations , l'Eglise cependant n'a assigné un Office particulier qu'à cette seconde Ferie. L'Introit de la Messe de



ce jour est pris du Pseaume 17. Comme c'est ici un jour de Rogations ; c'est-à-dire , des supplications solennelles , pour obtenir du Seigneur , tous les secours spirituels , & temporels , dont nous avons besoin ; l'Eglise commence la Messe par un verset du Pseaume tout propre à nous inspirer la confiance , laquelle doit accompagner toutes nos prières , pour qu'elles soient efficaces , & sans laquelle nous ne serons jamais exaucés. Ce Pseaume est un Cantique d'actions de graces de David à Dieu , où après avoir raconté tous les périls auxquels il a été exposé , & les victoires qu'il a remportées sur tous ses ennemis par une protection speciale , il proteste que rien ne sera jamais capable d'ébranler sa confiance , ni d'affoiblir son amour pour Dieu : *Exaudivit de Templo sancto suo vocem meam , alleluia , & clamor meus in conspectu ejus introivit in aures ejus. Alleluia , alleluia.* Ma voix , dit le Prophète , a sçu pénétrer jusques au plus haut du Ciel qui est son Temple , & sa demeure ordinaire ; mes cris sont parvenus jusques à lui il les a entendus , & il m'a exaucé : quelle confiance ne dois-je pas avoir en lui , & quelles actions de graces ne dois-je pas lui rendre !

Psalmus M. vj. nob



*Diligam te Domine virtus mea, Domine, firmamentum meum & refugium meum, & liberator meus.* Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes toute ma force : le Seigneur est mon appui, mon refuge, mon Libérateur. Avec de tels sentimens Dieu ne sçauroit manquer d'exaucer nos prieres. Tout ce Pseaume est plein des plus nobles sentimens, & des plus chrétiens, & son stile est d'une beauté & d'une élévation admirable. Il commence par des loüanges magnifiques du Seigneur, & par de tres-humbles actions de graces. David expose ensuite les dangers où il s'est trouvé ; puis il décrit en termes pompeux la maniere dont Dieu l'a secouru, & délivré ; enfin après avoir relevé les graces qu'il a reçues, il finit par des loüanges, & des remerciemens. Saint Jérôme dit que ce Pseaume décrit les combats de David contre ses ennemis, les victoires de Jesus-Christ sur les Juifs ennemis mortels du Messie, & celles de l'Eglise, sur tous ses persecuteurs.

L'Epître de la Messe de ce jour, est tirée du cinquième Chapitre de l'Epître de l'Apôtre saint Jacques; c'est une instruction racourcie des dispositions avec lesquelles il faut prier, & du fruit qu'on doit tirer de la priere.



Confessez vos pechez l'un à l'autre ; & priez les uns pour les autres, afin que vous vous sauviez. Il ne suffit pas de détester vos pechez dans le fond du cœur, dit le saint Apôtre, cette douleur intérieure, & surnaturelle, cette véritable contrition est nécessaire ; mais elle ne suffit point pour avoir le pardon des pechez mortels ; il faut les déclarer, les confesser avec humilité au Prêtre, qui seul a le pouvoir de vous absoudre ; c'est un Juge, il faut l'instruire du procès ; c'est un Medecin, il faut lui déclarer vos playes & vos infirmités, afin qu'il y applique les appareils, & les remedes nécessaires. *Confitemini alterutrum peccata vestra.* Par ces paroles, disent les Interpretes, & les saints Peres, le saint Apôtre déclare visiblement le precepte Divin de la Confession Sacramentelle ; L'un des plus sçavans Interpretes dit que Cornel. à lapide. saint Jacques ne s'est servi de cette expression : *Alterutrum*, l'un à l'autre, que pour rendre la pratique de la Confession plus aisée, & le precepte plus doux. Quoi que ce ne soit qu'au seul Prêtre que nous devons confesser nos pechez, le saint Apôtre se sert du terme *Alterutrum* : l'un à l'autre, pour nous faire mieux comprendre que celui à qui



nous déclarons en secret toutes nos misères, est lui-même sujet aux mêmes infirmités, aux mêmes tentations que nous, & capable de tomber dans les mêmes désordres: *Alterutrum*. Quoique le caractère Sacerdotal élève le Prêtre au-dessus du Laïque, & lui donne le pouvoir d'absoudre le pecheur, il ne le tire pas du rang des hommes; quelque sublime que soit la dignité de Prêtre, c'est toujours d'homme à homme que la Confession se fait. *L'un à l'autre*: ce qui fait voir aux Prêtres l'obligation qu'ils ont aussi de se confesser. Si l'on a vû des pecheurs déclarer leurs pechez à de simples Laïques, ce sont des actes d'humilité fort loüables, & qui peuvent leur obtenir du Seigneur la grace d'avoir une parfaite Contrition, mais cet acte d'humilité, quelque loüable qu'il soit, ne sçauroit jamais tenir lieu d'une Confession Sacramentelle.

*Orate pro invicem, ut salvemini*. Priez les uns pour les autres, afin que vous vous sauviez. L'Apôtre recommande ici la priere mutuelle auprès de Dieu, laquelle ayant pour motif la charité, lui est toujours agréable; c'est ce motif même qui la rend efficace; Dieu écoute volontiers les prieres que nous faisons



pour nos freres ; & ce que nous n'obtiendrions pas pour nous-mêmes , nous l'obtenons souvent , quand c'est la charité qui nous le fait demander pour eux.

*Multum enim valet oratio justi assidua.*  
La priere constante du juste , ajoute-t-il , a un grand pouvoir auprès de Dieu. C'est des justes qui vivent encore sur la terre , qu'il parle : quelle doit être l'efficace des prieres des Saints dans le Ciel , & sur-tout de la Reine des Saints , en faveur de ceux pour qui elle s'intéresse ; rien n'autorise mieux l'invocation des Saints.

*Elias homo erat similis nobis passibilis.*  
Elie étoit comme nous , un homme sujet aux infirmités ; saint Jacques , pour prouver la force & l'efficace de la priere , apporte l'exemple d'Elie , qui par sa priere tint le Ciel fermé pendant trois ans & demi , sans qu'il tombât une goutte de pluye ; & qui par sa priere l'ouvrit au moment qu'il crût qu'il le falloit , pour manifester la gloire & la puissance de Dieu , & pour tâcher de convertir l'impie Achab , qui ne profita pas de cette double merveille. Enfin , le saint Apôtre finit cette admirable Epître , par exhorter tous les fidèles à avoir une charité chrétienne pour leurs freres , & un



veritable zele pour leur salut. Mes Freres, leur dit-il, si quelqu'un d'entre vous vient à s'égarer du vrai chemin, & que quelqu'un l'y ramene; que celui-ci sçache que l'homme qui fera revenir un pecheur de son égarement, sauvera son ame de la mort éternelle, couvrira le grand nombre des pechez: & *operiet multitudinem peccatorum*. C'est-à-dire, qu'en ramenant ce pecheur dans la voye du salut, il aura le merite d'avoir sauvé une ame, & il obtiendra aisément de la misericorde de Dieu, le pardon de ses propres pechez. C'est ce qu'écrivoit saint Paul à Timothée: ayez de l'attention sur vous-même, & travaillez au salut des autres: *Hoc enim faciens & teipsum salvum facies, & eos qui te audiunt*. Car en vous conduisant ainsi, & vous vous sauverez vous-même, & vous sauverez ceux qui vous écoutent. C'est ce qui inspire encore tous les jours tant de zele à ces hommes Apostoliques, qui sans être retenus par les liens les plus forts, & les plus doux de la chair & du sang; sans être ébranlez par les amis qu'il faut abandonner pour toujours, ni par les charmes de la patrie; sans être effrayez par les dangers affreux, ni rebutez par la cruauté de tant de peuples inhumains,



font tous les jours ces grands sacrifices de leurs commoditez, de leurs talens, de leur vie ; passent les mers , pour aller porter la lumiere de la foi aux nations les plus barbares. Il n'y a que l'amour de Jesus-Christ , il n'y a que l'Esprit Saint , il n'y a que le zele ardent de la plus pure charité qu'inspire la seule vraie Religion, qui puissent operer ces miracles de la charité chrétienne. Combien de Ministres, combien de Docteurs de nouvelles Sectes a-t-on vû chez les Cafres , ou chez les Iroquois ? tandis qu'on y voit tous les jours tant de nouveaux Martyrs. Il n'y a que la seule vraie Eglise qui puisse inspirer ce zele magnanime.

Comme ce jour est un jour de Rogations, ce que Jesus-Christ dit à ses Disciples de l'efficace de la priere , fait le sujet de l'Evangile de la Messe de ce jour.

Le Sauveur instruisant ses Disciples sur plusieurs points de perfection , les assuroit que pour être saint & parfait, il falloit demander à Dieu avec ferveur , la grace de le devenir. Demandez cette grace , leur disoit-il , elle vous sera accordée ; cherchez , & vous trouverez ; heurtez à la porte , on vous ouvrira. Je



n'excepte ici personne ; je vous dis que généralement tous ceux qui demanderont, seront exaucez. Mais une des conditions pour être exaucé, c'est la perseverance dans la priere ; & pour vous en faire voir le mérite & l'efficace, considererez ce qui se passe tous les jours parmi vous. Y a t-il un homme qui ayant un bon ami, riche d'ailleurs, & liberal, ne croye pouvoir obtenir de lui dans une occasion pressante, tout ce qu'il lui demande ? quand il iroit à minuit heurter à sa porte, pour lui demander trois pains dont il a besoin, parce qu'il faut qu'il donne à souper à une personne de sa connoissance, qui vient d'arriver de la campagne : je vous dis que quelque excuse que cet homme puisse alleguer, quoiqu'il puisse dire : vous venez trop tard, ma porte est fermée, tous mes domestiques sont retirez, je ne scaurois me lever, revenez demain à toute autre heure : je vous dis que si son ami continuë à frapper, & qu'il ne se rebute point du refus, son ami accordera à son importunité, ce qu'il auroit peine à accorder à l'amitié seule. Il se levera, il lui ouvrira la porte, & lui donnera non-seulement les trois pains qu'il lui demande ; mais tout ce dont il peut avoir besoin



pour regaler son hôte. Voilà une importante instruction dans cet exemple Dieu a plus envie de nous donner ce qui nous est nécessaire, que nous n'en avons de l'obtenir; il veut seulement que nous le lui demandions, & que nous perseverions à le prier. Jesus-Christ vouloit accorder à l'Aveugle de Jericho, la grace qu'il lui demandoit, & à la Cananéenne la guérison de sa fille; mais il vouloit pour cela, que l'un & l'autre le lui demandassent avec importunité. Dieu accorde tout à la perseverance, parce qu'elle est une preuve visible de nôtre foi, & de la confiance que nous avons en son pouvoir & en sa bonté. Le manque de perseverance est une espece de dépit, qui marque nôtre peu de confiance, & la foiblesse de nôtre foi.

Le Sauveur ne nous exhorteroit pas tant à lui demander, dit S. Augustin, s'il ne souhaitoit lui-même d'accorder ce qu'on lui demande : *Non utique nos tantum hortaretur ut peteremus, nisi dare vellet.* Ayons honte de nôtre inconstance & de nôtre lâcheté, continuë ce Pere; Dieu a plus d'envie de nous donner, que nous n'en avons de recevoir : *Erubescat humana pigritia; plus vult ille dare quàm nos accipere.* En effet,



le Sauveur après avoir apporté cet exemple familier, qui exprime si bien le desir qu'il a de nous accorder ce que nous lui demandons, & qui nous fait voir si sensiblement, que le moyen d'obtenir, c'est de prier avec perseverance; ajoûte: *Et ego dico vobis: petite, & dabitur vobis, quærite, & invenietis; pulsate, & aperietur vobis.* Je vous dis de même: demandez, & on vous donnera; cherchez, & vous trouverez; heurtez, & on vous ouvrira. *Omnis enim qui petit accipit, & qui quærit invenit, & pulsanti aperietur.* Le Sauveur ne dit pas que plusieurs seront exaucez; *omnis*: il n'excepte personne, pourvû, comme il a dit ailleurs, qu'on demande en son nom, ce qui convient au salut, parce que tout ce qui est contraire au salut, est un trop grand mal, pour que Dieu nous le donne, lui qui est la source de tout bien.

Si quelqu'un de vous demande un pain à son pere, ajoûte le Sauveur, est-ce que son pere lui donnera une pierre? ou s'il demande un poisson, son pere lui donnera-t-il un serpent? & s'il demande un œuf, recevra-t-il un scorpion des mains de son pere? si donc vous qui avez tant d'inclination à faire du mal,



& si peu à faire du bien, vous êtes portez naturellement à donner à vos enfans ce que vous avez de meilleur; avec quelle charité, avec quelle liberalité pensez-vous que vôtre Pere celeste répandra sur vous ses plus grandes miséricordes, & singulierement son Saint-Esprit, la source de tous les biens? *Quanto magis Pater vester de caelo dabit spiritum bonum petentibus se?*

Rien n'est mieux marqué dans l'Evangile, rien n'est plus solidement établi dans la Religion, que l'infailibilité de la priere; d'où vient donc que Dieu tous les jours se montre si peu favorable à nos vœux, dit le plus celebre de tous les Orateurs Chrétiens; d'où vient que nous prions, & qu'il ne nous écoute pas; d'où vient que nous demandons, & que nous n'obtenons rien: c'est que nous ne demandons pas ce qu'il faut; ou que nous ne demandons pas comme il faut. Nous demandons, ou des choses préjudiciables au salut, ou des biens purement temporels & inutiles au salut; ou des graces mêmes, qui de la maniere que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviroient plutôt à nous retirer de la voye du salut. Voulons-nous que nos prieres soient efficaces: ne de-



mandons que ce qui peut servir à nôtre salut , & demandons-le avec les conditions & dans les dispositions qui conviennent à la priere. Prions avec humilité ; prions avec attention de l'esprit , & affection du cœur ; prions avec confiance & une vive foi ; prions enfin avec perseverance. *Deus superbis resistit* , dit saint Jacques , *humilibus autem dat gratiam*. Dieu resiste aux orgueilleux , & donne la grace aux humbles. L'attention de l'esprit , & l'affection du cœur , dit saint Thomas , sont comme l'ame de la priere. *Postulet autem in fide nihil hesitans* : demandons avec foi , dit saint Jacques , & ne chancelons point. *Expectata* , dit Isaïe , *reexpectata*. Attendez , attendez encore , Dieu accorde souvent à la perseverance , ce qu'il sembloit refuser d'abord à la ferveur de l'oraison. *Rectè novit vivere* , dit saint Augustin , *qui novit orare* : on sçait bien vivre , quand on sçait bien prier.

L'Oraison qu'on dit à la Messe de ce jour est celle qui suit.

**P**resta quasumus ,  
omnipotens Deus, ut  
qui in afflictione nostra  
de tua pietate confidimus :  
contra adversa  
omnia , tua semper pro-

**F**Aites , ô Dieu tout-puissant , que dans la confiance que nous avons en vôtre bonté dans nos afflictions , nous soyons toujours fortifiez par vô-



tectione muniamur. Per tre divine protection, con-  
 Dominum, &c. tre toutes les adverfitez  
 de cette vie. Par nôtre-Seigneur, &c.

## L'ÉPIÔTRE.

Leçon tirée de l'Épître de l'Apôtre saint  
 Jacques. Chap. 5.

**C**hariffimi : confite-  
 mini alterutrum  
 peccata vestra, & orate  
 pro invicem ut salve-  
 mini, multum enim  
 valet deprecatio justi  
 assidua. Elias homo erat  
 similis nobis passibilis :  
 & oratione oravit ut  
 non plueret super ter-  
 ram, & non pluit annos  
 tres, & menses sex Et  
 rursus oravit : & ce-  
 lum dedit pluviam, &  
 terra dedit fructum  
 suum. Fratres mei, si  
 quis ex vobis erraverit  
 à veritate, & conver-  
 terit quis eum : scire  
 debet, quoniam qui con-  
 verti fecerit peccatorem  
 ab errore via sua, sal-  
 vabit animam ejus à  
 morte & operiet multi-  
 tudinem peccatorum.

sauvera son ame de la mort, & couvrira le grand  
 nombre des pechez.

**M**Es Freres bien - ai-  
 mez, confessez vos  
 pechez l'un à l'autre ; &  
 priez les uns pour les au-  
 tres, afin que vous vous  
 sauviez ; car la priere con-  
 stante du Juste a un grand  
 pouvoir. Elie étoit comme  
 nous un homme sujet aux  
 infirmités ; néanmoins il  
 fit une priere, pour qu'il  
 ne pleût point sur la terre,  
 & il ne pleut point l'espa-  
 ce de trois ans & six mois.  
 Il pria une seconde fois :  
 & le Ciel donna de la  
 pluye ; la terre de son côté  
 donna de ses fruits. Mes  
 Freres, si quelqu'un d'entre  
 vous vient à s'égarer du  
 vrai chemin, & que quel-  
 qu'un l'y ramene ; que ce-  
 lui ci sçache que l'hom-  
 me qui fera revenir un pe-  
 cheur de son égarement,

la mort, & couvrira le grand

L'Épître de saint Jacques est un ad-  
 mirable précis des principaux points de  
 la morale chrétienne, & de plusieurs